

UN (E) AGENT VALORISTE DE DECHETERIE (temps complet)

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

Au sein du service déchets et sous l'autorité du responsable d'exploitation, l'agent valoriste de déchèterie a pour rôle d'assurer :

- L'accueil et l'orientation des usagers,
- Le respect des consignes de tri,
- La surveillance et l'entretien courant du site

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Accueillir les usagers sur le site (conseil et orientation des utilisateurs) :

- Accueillir le public en régulant les flux d'entrée et en les orientant,
- Prendre en compte leurs demandes, leurs besoins et expliquer les règles du tri des déchets,
- Évaluer le cubage de déchets des professionnels, reconnaître les spécificités des déchets et connaître les bennes et containers correspondants,
- Faire respecter la réglementation (refus ou acceptation des déchets),
- Contrôler l'accès des professionnels selon le règlement en vigueur.

Gérer le site (assurer la surveillance et l'entretien du site) :

- Surveiller le site pendant les horaires d'ouverture,
- Veiller à la bonne utilisation des équipements et des conteneurs (bavettes, portes, barrières),
- Contrôler le chargement des véhicules et veiller à la sécurité de tous,
- Éviter les encombrements de véhicules sur le quai,
- Respecter et faire respecter les règles de sûreté, d'hygiène et de sécurité,
- Repérer les enlèvements de bennes,
- Observer régulièrement l'état du site afin de maintenir un site fluide et propre.

Assurer la gestion des déchets (contrôle du remplissage et tri des déchets) :

- Évaluer et observer régulièrement le remplissage des bennes afin d'optimiser leur volume et d'éviter les débordements,
- Vérifier la bonne affectation des déchets dans les contenants et corriger les erreurs éventuelles,
- Identifier les produits à proscrire sur le site,
- Repérer les matériaux non acceptés et les retirer,
- Réorienter les déchets vers les destinations correspondantes le cas échéant,
- Déclencher auprès du responsable, l'évacuation des bennes.

ACTIVITÉ/TÂCHES SECONDAIRES

Pour les besoins du service, les agents valoristes peuvent être amenés à

- Participer la collecte des cartons sur les locaux en apports volontaires,
- Participer à la propreté et la maintenance des points d'apports volontaires,
- Participer à la tournée de suivi des composteurs de quartier,
- Participer au broyage des végétaux,
- Participer au déneigement du site.

PROFIL

- Permis B (exigé),
- CACES chargeuse (apprécié),
- Expérience du travail en équipe
- Expérience dans la thématique des déchets ou maintenance d'équipement (apprécié)

QUALITÉS REQUISES

- Sens du service public et disponibilité
- Autonomie
- Rigueur et souci du compte rendu
- Sensibilisation à la satisfaction des usagers
- Adaptation aux conditions climatiques

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Connaissance de la gestion des déchets
- Connaissance du processus de compostage
- Connaissance de la fonction publique territoriale

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle (cadre d'emploi des adjoints techniques)
- Poste à temps complet
- Poste basé à Fenat à Villard-de-Lans avec rotation sur l'ensemble des déchèteries du territoire
- A pourvoir le 29 juillet 2026

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- COS 38
- Participation mutuelle/prévoyance
- Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 16 juin 2025 à **recrutement.ccmv@vercors.org** ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 Villard de Lans

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org